Le Domontois

Mensuel d'informations locales et municipales de Domont

Retrouvez toutes les informations sur le site internet: www.domont.fr et sur la page : Ville de Domont

N° 255 - décembre 2019

SOMMAIRE

› Actualités
Recensement 2020

Page 4

› Jeunesse
La relaxation psychomotrice à l'école

Page 7

› Culture
Un concert d'exception

Page 8

Un Noël enchanté

Pages 2-3

TEMPS FORT

› Vendredi 10 janvier 2020 à partir de 19 h 45

Soirée conviviale d'échange des Vœux 2020

Vous êtes tous invités à la cérémonie des vœux au gymnase du lycée – avenue de l'Europe

Joyeuses fêtes !

C'était Noël avant l'heure à Domont. Le week-end du 6 au 8 décembre, le parc de l'Hôtel de Ville et le parvis de l'église Sainte Marie-Madeleine se sont habillés de bois avec un magnifique village de 42 chalets. Commerçants, artisans et associations ont fait le bonheur de milliers de visiteurs. Les animations ont fait régner une ambiance festive et chaleureuse.
En exclusivité, le Père Noël nous a livré ses impressions !

Cher Père Noël,

Un immense merci d'être venu au marché de Noël de Domont avec vos mascottes. Les enfants ont été émerveillés de pouvoir vous rencontrer et vous remettre personnellement leur liste de cadeaux à déposer sous le sapin.

Comment avez-vous trouvé le marché de Noël de la ville ?

Le Père Noël : Cette année encore, la magie a opéré. Les nombreux visiteurs ont pris plaisir à déambuler dans le village de chalets à la recherche de jolis cadeaux faits main ou de délicieux produits artisanaux.
Entre les objets de décoration, les bijoux, les vêtements et autres accessoires, c'était l'occasion de faire des achats originaux pour les fêtes. Les gastronomes ont pu aussi remplir leur panier pour le réveillon, avec des produits de qualité, souvent locaux : foie gras, saumon fumé, champagne, thé, confitures, miel, chocolats…
Il y en avait pour tous les goûts.

Qu'est-ce qui fait la particularité du marché de Noël domontois ?

Le Père Noël : Déjà, l'organisation sans faille du Comité des Fêtes et des équipes de la commune. Ensuite, les animations proposées par la Ville et les associations qui ravissent les petits et les grands. La patinoire éphémère, tenue par les jeunes de l'association IMAJ, procure de bons moments en famille.
Les enfants sont contents aussi de caresser les animaux de la crèche vivante et de participer aux ateliers créatifs organisés par la Ville. Par ailleurs, les gourmands ont de quoi se régaler tout le week-end avec les crêpes, les gaufres, les marrons, la barbe à papa, les produits alsaciens, la tartiflette…
Les Domontois apprécient également la tradition de partager un verre de vin chaud dans une ambiance conviviale. Chaque année, la bonne humeur est au rendez-vous.

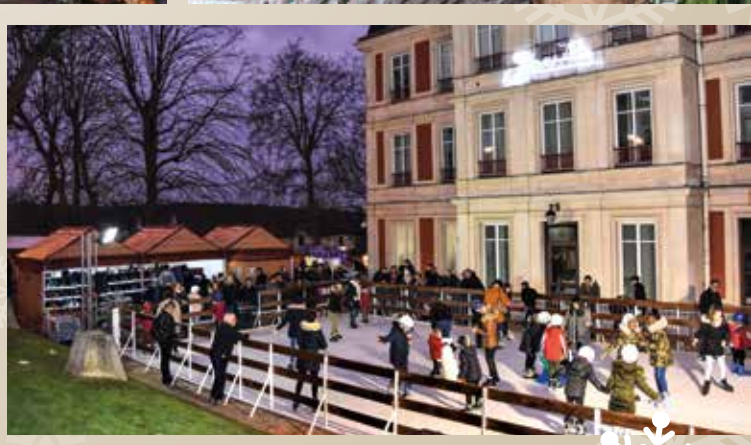

AFMTÉLÉTHON INNOVER POUR GUÉRIR 6 ET 7 DÉCEMBRE 2019

Micro-trottoir des enfants...

Que représente Noël pour toi ? Quel est ton plus beau souvenir de Noël ?

Héloïse, 6 ans
« J'ai vu le Père Noël ici au marché et j'ai fait une photo avec lui et mon petit frère. »

Louison, 7 ans
« J'aime les cadeaux, les sapins et la patinoire : je suis déjà venue plein de fois ! »

Nodé, 14 ans
« Quand j'avais 6 ans, on a ouvert les cadeaux vers minuit avec mes frères et sœurs. On en a reçu plusieurs mais celui qui m'a marqué est une console de jeux. On a joué toute la nuit en famille avec notre tante. »

Valérian, 14 ans
« J'aime ouvrir mes cadeaux avec mes grands-parents et toute ma famille. Et il y a 4 ans, ma tante s'est déguisée en Père Noël et s'est promenée comme ça dans le parc de la mairie ! »

Yusuf, 8 ans
« J'aime Noël car c'est joyeux, je suis content, et on a plein de cadeaux ! »

À Domont, Noël rime avec solidarité. Les associations se sont une fois de plus mobilisées pour le Téléthon ou leurs œuvres.

Le Père Noël : C'est vrai que les bénévoles des associations se sont beaucoup investis. Le Karaté Club de Domont et l'Aikibudo Domontois ont organisé une journée autour du sport et du bien-être, Equistoria a installé un camp médiéval dans le parc de la mairie, Leonardo & Compagnie a sillonné le marché avec des danses de cour, sans oublier les stands accueillants de L'Oiseau Nuage, de Nos enfants Menkes, de C'Moi Kifée, du centre Georges Brassens, du Comité de jumelage et du Comité des Œuvres Sociales de Domont. Les seniors et les enfants des accueils de loisirs ont aussi participé à cette bonne action en fabriquant et vendant des décorations de Noël. Bravo à toutes ces personnes au grand cœur et merci au public pour sa générosité.

Le recensement 2020 : des chiffres aujourd'hui pour construire demain

Le prochain recensement de la population à Domont se déroulera du 16 janvier au 22 février 2020. Trois agents recenseurs ont été recrutés par la Ville pour visiter les foyers tirés au sort.

Les données collectées et analysées par l'Insee permettent entre autres de mieux connaître la population française, définir les moyens de fonctionnement des communes, prendre des décisions adaptées pour la collectivité (équipements collectifs nécessaires, moyens de transport à développer, nouveaux logements ou commerces à construire…).
En somme, le recensement est un acte civique utile à tous et la participation de chacun est essentielle. L'enquête de recensement a été prescrite par la loi n° 2002-276 du 27 février 2002. Y répondre est obligatoire.
Les trois agents recenseurs bénéficient d'une formation et sont porteurs d'une carte d'accréditation tricolore avec leur photo. Ils jouent un rôle de conseil et d'accompagnement dans les démarches à effectuer.

Renseignements :
Tél : 01 39 35 55 00
le-recensement-et-moi.fr

Vos agents recenseurs :
Marianne BUSNEL, Julien LAVISSE, Aurélie SANCHEZ

PROCÉDURE DE RECONNAISSANCE DE L'ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE

L'été dernier, la ville a connu des épisodes de fortes chaleurs et de sécheresse. Ces conditions météorologiques ont provoqué des dégâts aux biens de certains Domontois, tels que des fissures. Des bâtiments de la ville ont également été endommagés.

Dans ce contexte, la commune a décidé d'engager une procédure de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle auprès de la Préfecture.

Un dossier regroupant l'ensemble des demandes communales pour ce phénomène est en cours de constitution.

Aussi, si vous avez subi des sinistres dus à ces événements naturels, manifestez-vous auprès du service juridique de la mairie.

Parallèlement, il vous est conseillé de faire une déclaration auprès de votre assureur et de prendre des photos des dégâts en vue d'une éventuelle expertise.

La reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle par arrêté ministériel pourra ouvrir droit à la garantie de protection contre ces dommages et permettre une indemnisation des assurés au titre de la loi.

Selon la loi n° 82-600 du 13 juillet 1982 modifiée, « *sont considérés comme les effets des catastrophes naturelles, les dommages matériels directs non assurables, ayant eu pour cause déterminante l'intensité anormale d'un agent naturel, lorsque les mesures habituelles à prendre pour éviter ces dommages n'ont pu empêcher leur survenance ou n'ont pu être prises.* »

Contact : juridique@domont.fr
Hôtel de Ville
Service juridique
47 rue de la Mairie - BP 40001
95331 Domont Cedex

© Christelle Gaujard

DONNEZ UNE DEUXIÈME VIE À VOTRE SAPIN DE NOËL

Après les fêtes, il sera temps de dire au revoir à notre sapin de Noël. Ne soyez pas triste car vous pourrez lui offrir une seconde vie !
Nous vous invitons à le présenter lors de la collecte des déchets végétaux. La première a lieu au mois de janvier.
Pensez à le sortir la veille au soir.
Pour connaître la date, consultez votre calendrier de collecte ou rendez-vous sur :
www.sigidurs.fr

Les sapins de Noël ainsi collectés seront recyclés et non plus incinérés. Ils seront ensuite broyés, défibrés puis transformés en un compost rempli de fertilisants, notamment l'azote, qui permettra d'enrichir la terre sur laquelle il sera épandu.

Attention, seuls les sapins naturels seront collectés. Ils devront être présentés :

· dépouillés de toute décoration (crochets, guirlandes, boules, lumières, neige artificielle…) ;

· sans le pied et les éventuels emballages ;

· non emballés dans un sac plastique ou un sac à sapin ;

· sans dépasser 2 mètres de hauteur et 10 cm de diamètre pour le tronc.

Si vous avez opté pour un sapin de grande taille vous devrez le couper ou le déposer en déchèterie.

Sigidurs
0 800 735 736
Service & appel gratuits

TRIBUNE DÉCEMBRE 2019

LES ENJEUX POUR L'AVENIR

Les élections municipales approchent et avec elles leur cortège de questions tactiques, d'alliances, de prévisions électorales.

Le vrai défi de l'année 2020 sera d'être au rendez-vous pour la justice sociale et environnementale, à l'heure où, d'un côté, se creusent des inégalités et placent la France au bord du « burn-out » et, d'un autre côté, s'imposent à nos observations des bouleversements climatiques importants.

Les communes, malgré des budgets contraints, doivent demeurer des acteurs essentiels pour poursuivre et amplifier les indispensables transitions écologiques et sociales à mener.

Un dernier mot…

Au regard de la période électorale qui s'annonce cette tribune est la dernière de la mandature.

J'irai jusqu'au bout de mon mandat d'élu en restant fidèle aux idées et aux convictions défendus depuis six ans.

Un grand Merci aux personnes qui nous ont soutenus et lus durant ces six années.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous les domontois.

Didier Soavi, Conseiller municipal de la liste « Notre ambition c'est Domont »

Les lecteurs noteront que la tribune de l'opposition n'est pas signée par Madame Aurélie Delmasure.

Madame Aurélie Delmasure a, en effet, annoncé, en séance du Conseil municipal, le 28 novembre 2019, avoir décidé de rejoindre le groupe de la majorité municipale.

ONF : action de chasse en forêt domaniale de Montmorency

Chaque année, l'Office National des Forêts (ONF) organise des journées de chasse en forêt domaniale. Ces journées, prévues jusqu'en février 2020, permettent de réguler les populations de grands animaux et contribuent ainsi à la conservation des écosystèmes forestiers et la protection des espaces.

En l'absence de prédateurs naturels, c'est la chasse qui régule les populations de grand gibier : cerfs, chevreuils, sangliers. En Île-de-France, les populations de grand gibier n'ont jamais été aussi importantes qu'aujourd'hui. Une population d'animaux trop élevée met en péril le renouvellement de la forêt, sa biodiversité, et à terme les populations elles-mêmes. Pour le garde forestier, il n'est pas question de supprimer le grand gibier mais simplement de maintenir une population qui ne mette pas en péril le milieu forestier. Il s'agit de veiller à ce que le niveau de dégâts de ces grands animaux reste supportable pour la forêt.

En outre, la surpopulation n'est pas exclusivement un problème forestier. Les agriculteurs riverains subissent eux aussi des dégâts. Les accidents liés aux collisions avec les animaux augmentent proportionnellement aux populations.

C'est pourquoi il faut en permanence ajuster les plans de chasse.

L'ONF est détenteur du droit de chasse en forêt domaniale et mène une gestion cynégétique exigeante en partenariat avec les autres acteurs de la chasse : la FICIF (*Fédération Interdépartementale des Chasseurs d'Île-de-France*), l'ONCFS (*Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage*), les DDT (*Directions Départementales des Territoires*), les Conseils départementaux, les communes, les associations d'usagers, les adjudicataires de chasse ainsi que les autorités de l'État (Gendarmerie et Police).

La chasse utile à la forêt

Sans prédateurs, la régulation est ainsi un acte obligatoire pour :

- limiter les accidents avec les véhicules,
- réduire les dégâts sur les terrains agricoles,
- préserver l'équilibre sylvo-cynégétique (faune/flore),
- assurer le renouvellement de la forêt : en effet, en trop grand nombre, les animaux compromettent le renouvellement de la forêt par la consommation répétée des jeunes pousses (abroutissement).

Soyez vigilants

L'automne est une saison d'activité intense en forêt publique : balades, chasse, cueillette de champignons... Tout le monde est le bienvenu. Mais en période de chasse, une vigilance accrue est demandée au public.
Les zones de chasse sont dangereuses pour les promeneurs.

Les bons réflexes à avoir...

- s'informer du calendrier des jours de chasse,
- respecter les consignes de sécurité,
- ne pas pénétrer dans les zones chassées,

- partager la forêt et rester cordial : la forêt est un espace de partage pour différents usagers et acteurs de la forêt.

Prenez note des jours de chasse en forêt domaniale ci-dessus. Pour sécuriser les espaces, des panneaux « chasse en cours » sont disposés en périphérie du secteur chassé.

Renseignements : www.onf.fr

Commémoration

Le 5 décembre, à l'occasion de la journée nationale d'hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie, les membres de la Fédération Nationale André Maginot (FNAM), en présence d'élus et du Lieutenant de sapeurs-pompiers Simon Le Berre, ont salué la mémoire de ces combattants.

Rassemblés devant le Monument aux morts place de Verdun, ils ont solennellement rendu hommage aux soldats massacrés et déposé des gerbes en leur mémoire.

Alix Lesboueyries, Maire-Adjoint, a fait lecture du discours de Geneviève Darrieussecq, Secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées.
Dans son message officiel, elle souligne que « *La France n'oublie ni les souffrances des civils, ni les familles qui ont abandonné un pays qu'elles aimaient tant. Elle sait la douleur des anciens harkis qui ont été contraints de quitter leur terre natale. Elle pense aux disparus civils et militaires. Dans la réalité complexe de la Guerre d'Algérie, ce sont autant de drames familiaux, personnels et même intimes, autant de blessures non-cicatrisées.* » Et de conclure : « *Aujourd'hui encore, les mémoires individuelles, familiales et associatives sont particulièrement vivantes et plurielles. Certes, le passé est douloureux mais le travail de mémoire doit nous permettre de construire un présent et un futur d'apaisement. Ce travail de transmission doit être dirigé vers les jeunes générations. Seules les explications et la connaissance permettront de ne jamais oublier.* »

Le conseil sécurité...

MON BEAU SAPIN... ATTENTION AUX RISQUES D'INCENDIE

Noël approche... Les sapins et les guirlandes lumineuses vont prendre place dans les foyers. Mais les décorations de Noël peuvent créer de mauvaises surprises, le risque d'incendie étant accentué. 46 secondes : c'est le temps que prendra votre salon pour partir en fumée si votre sapin s'embrase. Pour une belle fin d'année en toute sécurité, les pompiers nous donnent quelques conseils.

VOTRE SAPIN DE NOËL

- Placez votre sapin loin de toute source de chaleur (radiateur, cheminée, lampe, bougie, etc.) et stabilisez bien son pied.
- N'achetez pas un sapin trop sec et humidifiez ses branches de temps en temps.
- Une fois les fêtes passées, ne le gardez pas trop longtemps; plus vous le conservez, plus il devient sec et inflammable.
- Si vous choisissez un sapin artificiel, assurez-vous qu'il est en matière non inflammable (normes anti-feu classe M0 ou M1, marqué NF ou CE).
- Maniez avec précaution la neige artificielle car il s'agit d'un produit hautement inflammable.
- Ne brûlez pas votre sapin dans la cheminée.

VOS GUIRLANDES LUMINEUSES ET AUTRES ILLUMINATIONS

- Utilisez uniquement du matériel certifié aux normes françaises (NF).
- Optez pour des LED qui produisent moins de chaleur et consomment moins.
- Vérifiez le bon état de vos équipements et jetez les produits abîmés (fils apparents par exemple).
- Ne cumulez pas les multiprises et ne surchargez pas les prises électriques.
- Évitez de laisser allumer vos guirlandes plusieurs heures d'affilée.
- Éteignez toutes vos décorations lorsque vous quittez votre logement ou dormez.

VOS BOUGIES

- Éloignez vos bougies de votre sapin et des matières combustibles (vêtements, rideaux, canapé...) et posez-les sur un support stable.
- Ne laissez pas d'enfants sans surveillance dans une pièce où des bougies sont allumées.
- Veillez à les éteindre dès que vous vous absentez ou pendant votre sommeil.

ENCORE QUELQUES PRÉCAUTIONS

- Équipez-vous de détecteurs de fumée (désormais obligatoires) et contrôlez-les régulièrement.
- En cas d'incendie, appelez les pompiers en composant le 18.

Saral Manutention : une palette de services pour les professionnels

Créée en 1987 et installée à Domont depuis 2001, la société Saral Manutention propose la location, la vente et la réparation d'engins de manutention. À la tête de cette entreprise familiale, le couple Stéphane et Hélène Saraben.

Des chariots élévateurs et transpalettes de différentes tailles et couleurs. Bienvenue chez Saral Manutention, entreprise fondée en 1987, installée rue de Paris depuis 18 ans.
La société s'est spécialisée dans la location d'engins de manutention à destination de l'industrie ainsi que des petites et moyennes entreprises de tous les secteurs. Électrique, au gaz ou à moteur diesel, le parc est adapté à toutes les demandes. « *Nous disposons d'une quarantaine de machines* », précise Stéphane Saraben, qui gère l'entreprise aux côtés de sa femme Hélène. Son père Pierre Saraben, fondateur de la TPE et désormais en retraite, garde toutefois toujours un œil bienveillant sur l'activité.
Composée de 4 salariés, l'équipe s'emploie à conseiller ses clients pour répondre au mieux à leurs besoins. « *Nous trouvons la bonne machine pour la bonne personne* », résume le gérant. L'ambiance familiale en place, les patrons peuvent compter sur l'expertise de leur technicien et désormais ami Sébastien Bonin, présent depuis plus de 20 ans à leurs côtés.

Saral Manutention dispose d'un parc d'une quarantaine d'engins adaptés aux besoins de ses clients.

Qualité de service et réactivité

En plus de son activité de loueur, Saral Manutention propose un service de réparation d'engins à destination des professionnels. « *Ce sont souvent de petites sociétés possédant un ou deux chariots qui font appel à nous. Quand l'une des machines est en panne, c'est une catastrophe qui peut gêner la production* », développe Stéphane Saraben.
Enfin, la société domontoise se charge également de trouver du matériel d'occasion pour ses clients, qu'elle reconditionne pour proposer des produits comme neufs.
Une alternative intéressante pour les acheteurs, qui permet en plus à l'entreprise de ne pas être dépendante d'une marque et de pouvoir proposer un panel très large de produits.
Preuve du professionnalisme de la petite entreprise, ce sont aujourd'hui 250 clients originaires de Domont et de toute l'Île-de-France qui font régulièrement confiance à Saral Manutention. « *Certains sont des fidèles avec qui nous travaillons depuis de longues années* », se félicite Stéphane Saraben.

Saral Manutention
8, rue de Paris
Tél : 01 39 91 63 39

EN CHIFFRES

4 salariés
600 m² de locaux
250 clients

Saral Manutention propose du matériel d'occasion entièrement remis à neuf.

HABILLÉE DE LA TÊTE AUX PIEDS AVEC BELIZE

Ouverte fin septembre, pendant la Foire de Domont, la boutique Belize propose de l'habillement pour les femmes Avenue Jean Jaurès. Il aura fallu plus de deux mois de travaux pour redonner un coup de jeune et aménager le local, précédemment un dépôt-vente. Une fois la porte franchie, c'est désormais une boutique de 40 m² moderne et épurée digne d'une boutique de créateur qui s'offre aux visiteurs. À la tête du commerce, Sandrine, qui gère la boutique, et son associé Frédéric en charge des achats. Toujours à l'affût des produits qui pourront plaire aux clientes, le binôme mise sur des vêtements de qualité à prix abordable. « *Pour nous, l'accueil, la qualité et les prix contenus sont importants* », expliquent les gérants. Vestes, pulls, jeans ou encore bijoux, Belize propose de quoi satisfaire toutes les amatrices de shopping, quel que soit leur âge. À partir du printemps, la boutique enrichira ses portants de vêtements à motifs ethniques.

Boutique Belize
16, avenue Jean Jaurès
Ouverte du mardi au samedi de 10h30 à 19 h
Facebook : Belize 95

COMME À LA MAISON AU PAVILLON

Un nouveau gérant pour le bar-tabac de l'avenue Raspail. Après un peu plus d'un mois de travaux, Le Pavillon accueille le public depuis le 9 septembre dernier en lieu et place de l'ancien commerce « Aux Bienvenus ». Ouvert du lundi au samedi de 7h à 21h, il permet de faire perdurer l'activité dans le quartier en proposant en plus une nouvelle brasserie.
Au menu, de la cuisine française pour tous les goûts. « *Tout est fait maison* » assure le propriétaire, qui ajoute : « *Nous proposons également un plat du jour quotidiennement.* »
Pour accueillir les clients, Le Pavillon dispose de 80 places assises et emploie 5 salariés.

Le Pavillon
57, avenue Raspail
Tél : 01 39 91 06 16
contact@lepavillon.fr

PSYCHOLOGUE, CHANGEMENT D'ADRESSE

Catherine Vaultier, psychologue clinicienne et psychothérapeute, a déménagé son cabinet au 47 bis avenue Jean Jaurès.

Tél : 06 89 12 44 60

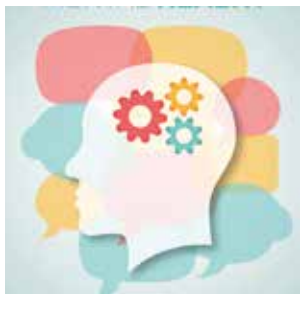

BILAN ET PERSPECTIVES POUR LE RÉSEAU D'ENTREPRISES DYNACTIVE

L'association des entreprises du territoire de l'Agglomération Plaine Vallée a réuni ses adhérents le 7 novembre dernier à la salle des Fauvettes pour un tour d'horizon des activités de l'année 2019.

Le président de l'association Philippe Piton a reçu à cette occasion le Sous-Préfet de Sarcelles, Denis Dobo-Schoenenberg, les élus du territoire et les représentants des services de la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée.

Dynactive fédère désormais plus de 200 entreprises dont les dirigeants et cadres sont régulièrement invités à des rencontres thématiques et différents événements destinés à développer les partenariats entre entreprises locales et réseaux d'entrepreneurs du Val-d'Oise.

Philippe Piton a par ailleurs mis à l'honneur Hubert Sallon et Michèle Alart, deux figures emblématiques de l'association depuis plus de vingt ans.

> En savoir plus sur https://dynactive.fr/

Les écoliers expérimentent la relaxation psychomotrice

Le 15 novembre, la Ville a signé une convention en faveur de la mise en place d'un projet de recherche autour de la relaxation psychomotrice auprès des élèves de grande section des écoles de la commune. Un projet inédit qui associera plusieurs partenaires institutionnels.

Un dispositif innovant à Domont. Dans le cadre de son projet relaxation, initié il y a 3 ans par Judith Solarz, Conseillère municipale déléguée au temps périscolaire, la municipalité mène depuis quelques semaines une expérimentation inédite en faveur du bien-être des petits Domontois. Le principe : mesurer les effets de la relaxation psychomotrice auprès des enfants de grande section des écoles maternelles de la commune.

Pour ce faire, c'est une véritable collaboration entre la Ville, l'Éducation Nationale, l'Institut Supérieur de Recherche Psychomotrice (ISRP) et l'Association pour l'Impulsion de la recherche en Psychomotricité qui a été mise en place.

Un partenariat scellé le 15 novembre avec la signature d'une convention en mairie entre Frédéric Bourdin, maire de Domont, Hervé Cosnard, Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale, Alexandrine Saint-Cast, représentante du laboratoire de recherche en psychomotricité AIRPM et Gérard Hermant, Directeur Général de l'ISRP, représenté ce jour par son adjoint Franck Lemonnier.

Mieux gérer ses émotions

La mise en place du projet a commencé dans les différentes écoles de la ville le 19 novembre. Dans les faits, les séances se déroulent tous les mardis sur le temps scolaire en présence d'un psychomotricien, d'un stagiaire, ainsi que des ATSEM. Les enseignants sont également associés au dispositif. Par groupes de quinze enfants, les séances durent une quarantaine de minutes. À noter que toutes les manipulations sont effectuées par des professionnels confirmés en psychomotricité, avec des gestes très précis et très encadrés. À travers ce travail de relaxation sur le corps, les écoliers apprennent à mieux se connaître et donc à mieux gérer leurs émotions. Par exemple, comment retrouver leur calme dans une situation de stress ou comment rester concentrés sur un objectif.

27 séances et deux années de recherche

Un premier cycle de 5 séances s'est étendu jusqu'aux vacances de Noël. Un deuxième se déroulera avant les vacances de février également sur 5 séances. Deux autres, organisés au printemps (6 séances) puis jusqu'aux vacances d'été (11 séances) viendront compléter cette première année axée sur la mise en place du dispositif et de son ajustement en fonction des retours des différents participants. La seconde année sera pour sa part dédiée au déroulement de la recherche. Au-delà des retours positifs pour les enfants domontois, le but est de démontrer les effets bénéfiques de la relaxation psychomotrice sur l'apprentissage.

FÊTE DE LA SCIENCE

Du 12 au 22 novembre, plusieurs manifestations ont eu lieu au lycée George Sand dans le cadre de la « Semaine de la Science ».

Pour sa fête de la science, le lycée George Sand a réservé aux élèves un programme riche en découvertes. Tout d'abord, des conférences ayant pour thèmes « Cinétique, catalyse et propulsion » et « La cristallographie, à quoi ça sert ? » ont été tenues, le 12 novembre, à l'intention des élèves de Terminale S, par un Universitaire de Poitiers. Au cours de la journée du 19 novembre, de nombreux élèves de Première ont eu l'opportunité de prendre les commandes du simulateur de vol « Albatros » présenté par les membres du Club Informatique Domontois (CID). Ensuite, des classes de 5ème des collèges de Domont et de Bouffémont ont été accueillies respectivement les 20 et 22 novembre pour un forum scientifique. Le jeune public a ainsi pu participer avec enthousiasme à des activités mathématiques et des expériences ludiques de Physique-Chimie et de Sciences de la Vie et de la Terre. Enfin, la semaine s'est achevée la tête dans les étoiles pour les élèves de plusieurs classes de Seconde qui ont profité d'une immersion dans l'Univers grâce au planétarium géant de l'association "Invitez les Étoiles".

Le Proviseur et les enseignants participants ont pu assurer la mise en place de ces actions dans le cadre de la liaison collèges/Lycée afin de préparer une continuité de formation entre les différents cycles pour les élèves et favoriser une connaissance des enjeux et modalités d'apprentissage du 2ème cycle de l'enseignement secondaire.

Non mais allô quoi !

Vendredi 15 novembre, le Service Municipal Jeunesse et ses partenaires ont organisé un théâtre débat à la Salle des Fêtes sur « *Mon premier smartphone et les dangers des réseaux sociaux* ». L'occasion de répondre aux nombreuses inquiétudes des parents quant à l'utilisation des téléphones portables.

La soirée a débuté par la diffusion des vidéos de prévention créées par le groupe Ados/Actions qui ont été très applaudies. Ensuite, place au théâtre. La compagnie « Théâtre en Stock » a joué avec entrain plusieurs saynètes mettant en lumière la place considérable qu'occupe le smartphone dans la vie des jeunes. Ces scènes du quotidien ont donné lieu à un riche débat mené par des professionnels de l'éducation. Les 170 participants ont été ravis de cette soirée à la fois amusante et instructive.

UNE JOURNÉE CIRQUE EN FAMILLE

Le 17 novembre, le Centre Georges Brassens proposait une nouvelle journée d'initiation au cirque à destination des familles. Organisée au gymnase des Grands Jardins, elle a permis aux 32 participants de s'initier à différentes disciplines du cirque aux côtés de professionnels. Une journée conviviale pendant laquelle les enfants et parents ont pu partager un pique-nique tous ensemble.

Un concert d'exception

Vendredi 22 novembre, la Ville a organisé à la Salle des Fêtes une soirée Jazz Manouche avec un concert exceptionnel de Steven Reinhardt et Angelo Debarre, accompagnés d'Alban Chapelle au saxophone et de Claudius Dupont à la contrebasse. Plus de 570 personnes sont venues les écouter et les applaudir. Le public a été conquis par ces artistes à l'immense talent. *Le Domontois* les a interviewés pour vous avant de monter sur scène. Entrez dans les coulisses…

Connaissez-vous Domont ?

Steven Reinhardt : Oui, je viens souvent à la boutique Guitare Village ; j'y achète mes cordes depuis tout petit. Ce sont des copains.

Angelo Debarre : J'ai habité deux ans à Domont, en 1997 et 1998, rue du maréchal Lyautey en face de la zone industrielle. On a plusieurs amis dans le coin, notamment à Guitare Village.

Comment va se dérouler le concert ce soir ?

AD : Il va se dérouler comme un rouleau de moquette. On pose, on pousse, ça glisse tout seul… et à la fin c'est confortable !

Avez-vous un rituel avant de monter sur scène ?

SR : Non, on y va naturellement.

AD : Le rituel, c'est un bon saucisson, un grand sourire aux lèvres, l'esprit illuminé de belles notes de musique, et c'est la fête. Même si la musique est une chose sérieuse et si on donne le meilleur de nous-mêmes pour faire un beau concert, il faut prendre la scène comme un moment festif. On va s'amuser, on va rigoler et on va faire de la bonne musique.

Qu'est-ce que vous ressentez sur scène ?

SR : On a la guitare dans les mains avec les autres musiciens, on joue notre musique pour la partager et la faire découvrir. On pense à faire de la belle musique pour que les gens ressentent des frissons.

AD : [À Steven Reinhardt] Tu te rappelles quand ton père t'emmenait au Mc Donald's petit ? Tu plongeais dans la piscine à balles… Bah c'est à peu près la même chose ! La scène, c'est un terrain de jeu.

Comment définissez-vous la musique Jazz Manouche ?

SR : Vitale. On a grandi avec cette musique-là et on en a besoin pour vivre.

AD : C'est une chose de tous les jours, c'est la vie de chez nous. On la vit, on la sent, on l'a toujours dans la tête ; elle fait partie de notre façon d'être et de vivre.

Le don de la musique, ça tient de famille ?

SR : Chez nous oui. Mon arrière-grand-père était le cousin germain de Django Reinhardt. Et ma cousine est la femme d'Angelo ! On joue en famille.

AD : C'est héréditaire. Il y en a qui reçoivent l'amour en héritage, nous c'est la musique !

Quels sont vos projets ?

SR : J'ai fait plusieurs albums et un nouveau est en préparation à la Chope des Puces de Saint-Ouen où je joue avec Alban tous les samedis et dimanches [122 rue des rosiers]. L'album, qui sortira courant 2020, sera représentatif de ce qu'on joue à ce club jazz manouche.

AD : Avec mon quintet, Gipsy Unity, on commence à enregistrer un nouveau disque en janvier, puis fin mars je prépare un autre CD, dans un répertoire jazz, avec piano, basse, batterie, guitare électrique. C'est ma récréation de jouer du jazz pour sortir un peu de la tradition du folklore.
Les deux albums sortiront en 2020.

© Atelier d'Images Domontois 2019

© Atelier d'Images Domontois 2019

UNE PLONGÉE DANS LES ARCHIVES DE DOMONT

Alain et Yvonne Fracassetti, frère et sœur, ont publié cette année chez L'Harmattan un ouvrage relatant le parcours migratoire de leur famille d'origine italienne qui, avant de s'installer à Dijon dans les années 1930, a commencé son intégration à Montmorency en travaillant, comme beaucoup d'autres émigrés, dans les briqueteries de Domont. *La charrette à bras* retrace ainsi le vécu de deux peuples, celui qui émigre et celui qui accueille, ceci dans le cadre de notre région et dépeint bien des aspects de la vie de Domont et de sa capacité d'intégration. Ils racontent avec émotion (page 50) : « *Les briqueteries du Val d'Oise, celles de Domont et Montmorency en particulier où l'insertion de notre père dans la société française a vraiment commencé, sont le symbole de la reconstruction d'après-guerre : des milliers de briques et de tuiles qui sortent chaque jour des fours, des cheminées qui crachent leur fumée ocre à l'infini dans le ciel gris de l'Île de France, des centaines de travailleurs, la plupart étrangers, accourus d'Italie, de Belgique, de Pologne, des bras jeunes et courageux pour un pays détruit par la guerre et animé d'un dynamisme vital pour repartir.* »

LES ÉLÈVES DE BRASSENS EXPOSENT LEURS PEINTURES

Jusqu'au 4 janvier, les élèves de l'atelier peinture du centre Georges Brassens et leur professeur Olivier Melano exposeront leurs peintures à la médiathèque Antoine de Saint-Exupéry. N'hésitez pas à venir découvrir leurs œuvres. Le vernissage aura lieu le samedi 14 décembre à 12h.

Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry
66, avenue Jean Jaurès
Renseignements : 01 74 04 22 10

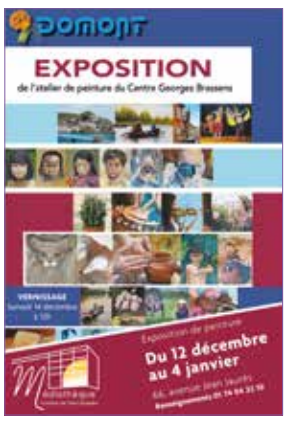

IL ÉTAIT UNE FOIS UN FESTIVAL DU CONTE QUI RENCONTRA BEAUCOUP DE SUCCÈS

Dans le cadre du Festival du Conte en Val-d'Oise, la médiathèque Antoine de Saint-Exupéry a offert 9 spectacles qui ont enchanté petits et grands.

Organisé par l'association Cible95 qui promeut la lecture et son expansion en Val-d'Oise, le Festival du Conte démontre combien il est toujours autant important de raconter des histoires… Entre récits historiques, légendes traditionnelles et aventures imaginaires, le conte divertit les enfants, les fait rire et rêver. Cette année encore, l'équipe de la médiathèque a concocté une programmation de qualité.
Aussi, le 14 novembre, trois séances ont été organisées pour les élèves de CM1 et CM2 des écoles de la ville. 9 classes, soit 251 enfants et 19 adultes, sont venus écouter Philippe Imbert leur relatant l'histoire du *Roman de Renart*. Cet artiste révèle avec son accent provençal : « *Ce qui me plaît dans le conte, c'est le côté passeur d'histoires, c'est l'idée de transmettre une culture orale qui nous vient de loin, de si loin qu'on ne sait même plus d'où !* »
Le lendemain soir, le 15 novembre, la médiathèque a pris des airs de fête. Au son de l'accordéon de Yann-Loïc Joly, le conteur Jean-Marc Derouen a proposé une adaptation libre et moderne de la nouvelle d'Anatole Le Braz *Le roman de Laurik Cosquer*. Le spectacle *Souffle souffle cachalot*, réservé aux adultes et adolescents de plus de 11 ans, a ravi 87 personnes. La soirée s'est clôturée en toute convivialité autour d'un verre de l'amitié avec les artistes.

Enfin, le 23 novembre, 71 spectateurs ont assisté à l'histoire de *La mer et lui*, d'après le livre jeunesse d'Henri Meunier. Pour raconter cette fable amoureuse entre un capitaine et la mer, la conteuse Mélancolie Motte joue avec une piscine gonflable qui prend vie à travers ses mouvements pour le plus grand plaisir des enfants !
Le Festival du Conte en Val-d'Oise s'est terminé en beauté à Domont le mercredi 11 décembre avec le conte musical *Grande comme le pouce* pour les 2-4 ans qui affichait complet.

Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry - 66, avenue Jean Jaurès - Tél : 01 74 04 22 12

Les jeunes footballeurs domontois au Stade de France

Le 14 novembre dernier, à l'occasion de la rencontre France – Moldavie, 82 jeunes du FC Domont ont eu le privilège de fouler la pelouse du Stade de France. Avant le coup d'envoi, ils ont participé au protocole officiel.

Une entrée portée par les 70 000 spectateurs du Stade de France. Le 14 novembre, la France affrontait la Moldavie dans le cadre des éliminatoires de l'Euro 2020. Au-delà de voir leurs idoles se qualifier pour la compétition, 82 joueurs du FC Domont et leurs 8 encadrants ont vécu un moment inoubliable. Avant l'entrée des joueurs, ce sont nos jeunes qui ont amené les drapeaux des deux équipes sur la pelouse lors du traditionnel protocole d'avant-match, sous les yeux de millions de téléspectateurs. Bien entendu, pas question pour les Domontois d'arriver sans préparation. Avant la date fatidique, ils ont ainsi dû se plier à un entraînement millimétré aux côtés de membres de la Fédération Française de Football, venus tout spécialement au stade des Fauvettes. Après avoir été répartis en plusieurs groupes en fonction de leur âge, les U18, U16, U13 et les membres de l'école de foot ont pris part à des ateliers thématiques. Apporter et déplier les drapeaux géants des deux pays ou les deux étoiles de champion du monde, porter et animer les drapeaux bleus, blancs et rouges... autant d'exercices en apparence simples dont les sportifs ont compris toutes les subtilités. Un apprentissage qui a demandé à la fois rigueur, attention et écoute pour réussir un protocole parfaitement synchronisé en vue de la dernière répétition organisée le jour J au Stade de France.

« C'est une fierté pour nous »

Avant de prendre la route de Saint-Denis, les principaux intéressés ne cachaient pas leur enthousiasme, à l'image de Dahbia, membre de l'équipe senior féminine. « *C'est une grande fierté de représenter la France* », explique-t-elle.
Même satisfaction chez ses jeunes homologues des U13 féminines. « *C'est unique. Je ne pensais pas faire ça un jour* », sourit Neila, rapidement rejointe par ses coéquipières Anissa, Louna, Carla et Tonya. « *C'est une chance incroyable* », exultent les joueuses. Chez les garçons, l'impatience était aussi de mise. « *Ça fait longtemps que je rêvais de vivre cette expérience* », révèle Damien, membre de l'équipe U18. Et son coéquipier Djibril de renchérir : « *C'est un plaisir de représenter le club car nous sommes une petite communauté.* » De la fierté, il y en avait également au sein des dirigeants. « *Je remercie la fédération qui a retenu Domont* », se réjouit Nadia Douadi, directrice technique du FC Domont, qui y voit la reconnaissance du travail de l'ensemble des membres du club. Cette saison, l'association compte environ 400 adhérents, filles et garçons, dont 95 % de Domontois.
« *Le sport est un tremplin social* », se félicite la responsable, qui salue également « *un effet coupe du monde féminine* » chez les jeunes filles, de plus en plus nombreuses à chausser les crampons.

L'Association Sportive du lycée George Sand au top de sa forme

À Domont, le sport se vit aussi en milieu scolaire. L'Association Sportive du lycée George Sand propose à 200 élèves de pratiquer des disciplines variées, encadrées par des professeurs d'EPS.

Un esprit sain dans un corps sain. Après les cours, les élèves du lycée George Sand peuvent pratiquer une activité au sein de l'Association Sportive mise en place par l'établissement. Basket, volleyball, ultimate, badminton, équitation, golf, crossfit... Les lycéens ont le choix de s'inscrire à une ou plusieurs disciplines de l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS). Pour les encadrer, 5 professeurs et un stagiaire dispensent chaque semaine des entraînements et les accompagnent sur les compétitions. Ici, pas question de jouer personnel, les rencontres se font uniquement en équipe. En dehors des entraînements hebdomadaires, organisés tout au long de la semaine après les cours, l'AS prépare également des élèves avant les compétitions, par exemple en natation ou en tennis de table.
Dans cette dernière discipline, le lycée dispose même d'une équipe mixte, composée de deux joueurs valides et de deux autres en situation de handicap, qui participe chaque année aux Championnats de France.

Les élèves présents sur différents événements

L'association prend part tout au long de l'année à des événements en France et dans le monde. En juin, une délégation a ainsi mis le cap sur Beyrouth, à l'occasion des Jeux Internationaux de la Jeunesse

(JIJ), une compétition regroupant des élèves de seconde issus d'établissements français de l'étranger et de métropole. Après Singapour, Vesoul et donc Beyrouth, le lycée a postulé pour représenter l'Académie de Versailles à Chicago lors des prochains « *JIJ* ». Le lycée de Domont était également représenté lors du dernier Trophée des Lycéens organisé en octobre à Saint-Quentin-en-Yvelines. Un raid multisports proposant entre autres une course d'orientation à pied et en canoë face à des jeunes venus d'autres établissements. L'AS s'est par ailleurs engagée à l'occasion de la Journée des droits de la Femme avec quinze participantes à « *La lycéenne* », une course le long de la Seine accompagnée de nombreuses activités. Plus récemment, le 20 novembre, l'association a pris part au traditionnel cross départemental. Une association dynamique donc, qui se prépare à une année 2020 riche en émotions.

MARCHE ET BONNE HUMEUR

Dimanche 12 janvier, l'Union Cyclotouriste Domontoise organisera sa traditionnelle randonnée pédestre. Ouverte à tous, elle comportera 2 parcours de 12 et 20 km en forêt de Montmorency entièrement fléchés, avec contrôle et ravitaillement en cours de route. Les départs auront lieu de 8h à 10h au gymnase des Grands Jardins (en face du parc de la mairie). Vous êtes toujours plus de 200 à venir marcher. On vous attend encore nombreux cette année !
Un droit d'engagement de 4 € sera demandé. Gratuit pour les moins de 18 ans.

Renseignements : 01 39 95 29 00

L'écho des clubs

14 COUREURS DU DOMONT ATHLÉTISME AU MARATHON DE VALENCE

Le 1er décembre, 14 coureurs du Domont Athlétisme ont pris le chemin de l'Espagne à l'occasion du Marathon de Valence. Malgré 4 abandons dans les rangs domontois, 5 coureurs sont revenus avec un nouveau record personnel ; une autre participait à son tout premier marathon.

LES PETITS RUGBYMEN EN FERVENTS SUPPORTERS

Les jeunes du Stade Domontois Rugby Club ont enfilé leur maillot de supporter à l'occasion de deux sorties. Le 10 novembre dernier, 40 enfants ont été invités au stade Jean Bouin par la Ligue Île-de-France de rugby. Ils ont assisté au match de Top 14 qui opposait le Stade Français Paris au Racing 92.
Puis le 17 novembre, le club a emmené une vingtaine d'enfants des catégories U14 et U16 à la salle Paris La Défense Arena à Nanterre pour un match de coupe d'Europe. Cette fois-ci, le Racing 92 affrontait les Saracens.
Nos jeunes sportifs domontois ont apprécié l'ambiance incroyable de ces rencontres de haut niveau qui n'a fait que renforcer leur passion pour le rugby.

NOUVEAU : UN SPASS KIDS À LA VAGUE !

Tous les samedis de 15h à 17h, La Vague propose un espace entièrement dédié aux enfants de 6 à 12 ans complètement sécurisé et adapté aux compétences de chacun. Pendant ce temps, les parents peuvent, s'ils le souhaitent, profiter d'un moment de détente ou de séances sportives.
Renseignements : 01 34 27 37 20
www.lavague-plainevallee.fr

Retour sur...

Une Bourse aux jouets en faveur du Téléthon

Un peu plus d'un mois avant Noël, les Domontois pouvaient venir faire de bonnes affaires à l'occasion de la traditionnelle bourse aux jouets organisée le 17 novembre au gymnase Charles de Gaulle. Cette année encore, l'événement a rencontré un franc succès avec 218 déposants, 300 acheteurs et plus de 2000 objets proposés. Les bénéfices de la vente des jouets ont été intégralement reversés au profit du Téléthon. Bravo aux 40 bénévoles du Comité des Fêtes présents tout au long du week-end pour faire de la manifestation une belle réussite.

Halloween : merci monsieur Wimy !

Le garage de Guy Wimy s'est cette année encore mué en décor d'Halloween pour accueillir les enfants domontois. Ogre en cage, momie, araignées, squelettes... tout était réuni pour faire frissonner les quelque 556 personnes venues visiter ce garage de l'épouvante entièrement aménagé par ce Domontois au grand cœur. Depuis 10 ans, Guy Wimy ne compte pas ses efforts pour proposer un nouveau spectacle chaque année. Des mises en scène qu'il prépare pendant de longs mois. Le jour J, une dizaine de bénévoles participe à la mise en scène avec un seul mot d'ordre : le plaisir des enfants. Fort du succès de son animation 2019, Guy Wimy a décidé de tirer sa révérence en espérant une succession. L'occasion de saluer l'investissement de ce Domontois passionné.

Loto de la générosité avec le Lion's Club

200 personnes ont participé au traditionnel loto d'automne organisé par les bénévoles du Lion's Club de Domont le 9 novembre dernier. L'événement se tenait à la salle des Fauvettes aimablement prêtée par son propriétaire, Henri Diril.
Ce loto permet chaque année de collecter des fonds destinés au financement des nombreuses actions caritatives du club de Domont, comme le soutien à l'association d'insertion EDVO notamment.
Le président du club Daniel Renoud et son équipe d'une vingtaine de bénévoles ont tenu à remercier les donateurs qui ont contribué au succès de la soirée. Pour le don des premiers lots : le magasin Carrefour de Saint-Brice (un téléviseur), le Centre E.Leclerc Moisselles-Domont (un vélo), le Lion's Club (bon d'achat de 500 €), mais également le restaurant L'Endroit, le restaurant La Criée, le Cinéma de Domont, le Novotel Cergy et le magasin Horizon Fleuri de Domont.
Les membres du Lion's Club ont par ailleurs confirmé leur prochain rendez-vous : **le Salon des Vins qui se tiendra les 4 et 5 avril 2020 à la Salle des Fêtes de Domont.** De bons vins et toute une sélection de bons produits pour les gourmets.

Un patchwork de belles créations

Du 29 novembre au 9 décembre, la médiathèque Antoine de Saint-Exupéry a accueilli les réalisations personnelles des adhérentes de l'atelier patchwork proposé par le Centre Social et Culturel Domontois Georges Brassens.
Animé par Bernadette Colard le vendredi après-midi, l'atelier regroupe 22 couturières qui mettent du cœur à l'ouvrage.
Cette exposition révèle leur talent et nous en fait voir de toutes les couleurs.
Certaines créations ont demandé des années de travail, comme pour ce patchwork composé de 17 520 hexagones de 1,5 cm de côté, entièrement cousus à la main. L'exposition rend aussi hommage à Monique Perronnet, qui a lancé l'activité patchwork à Brassens en 2000, décédée il y a quelques années.

SUCCÈS POUR LE LOTO DE VO SOURDS 95

Le 16 novembre, VO Sourds 95 organisait un grand loto qui a réuni 120 personnes à la Salle des Fêtes. Un événement qui a permis d'accueillir aussi bien des joueurs sourds que valides avec des tirages en Langue des Signes Française.
Créée en juillet 2008, l'association VO Sourds 95 a pour but d'aider les personnes sourdes et malentendantes dans leur vie quotidienne, professionnelle mais aussi dans leurs démarches administratives et privées.
Elle a pour objectif de créer des échanges entre deux communautés dont les moyens de communication sont différents.

Retour sur...

RETOUR DANS LE PASSÉ

Photos d'antan, chansons d'époque, films cultes… Tout était réuni pour passer un excellent moment pendant le spectacle « On a vécu tout ça », organisé le 8 novembre dans le cadre des activités seniors.
Les comédiennes Alexia Cascales et Nathalie Newman ont ainsi fait voyager dans le temps 150 seniors domontois, en retraçant les grands événements qui ont marqué les Français de 1936 à nos jours, à travers des interludes chantés et dansés. L'originalité du spectacle tenait aussi à son interactivité, les seniors étant ravis de raconter des anecdotes en réponse aux sollicitations des comédiennes. Cet agréable après-midi s'est terminé en toute convivialité par un goûter avec Marie-France Mosolo, Maire-Adjoint déléguée aux Animations seniors. Ce spectacle a beaucoup plu aux seniors qui ont déjà demandé une autre représentation.
Bravo aux comédiennes pour leur dynamisme et merci aux résidences Hélène Moutet et Val de France d'avoir organisé la venue de leurs résidents.

Dîner dansant des seniors

Le 29 novembre, dans le cadre des activités seniors, se tenait le traditionnel repas dansant à la Salle des Fêtes. En présence du Maire, Frédéric Bourdin, Marie-France Mosolo, Maire-Adjoint déléguée aux Animations seniors ainsi que de plusieurs élus, près de 150 seniors se sont retrouvés autour d'un délicieux repas confectionné par le service restauration de la Ville. Nos aînés ont également profité d'un spectacle de magie, avant de fouler la piste de danse.

L'ADL toujours à l'ouvrage pour la 5e Fête aux Livres d'occasion

Le livre d'occasion toujours à la fête. Le 24 novembre, l'Association pour le Développement de la Lecture (ADL) organisait sa traditionnelle vente de livres au gymnase Charles de Gaulle. Pour l'occasion, une dizaine de bénévoles s'est employée pour recevoir les exposants et visiteurs dans les meilleures conditions possible. Cette année, les amateurs de lecture pouvaient chiner parmi les ouvrages proposés par 60 vendeurs. Les bénéfices de la Fête aux Livres d'occasion permettront de financer la venue des auteurs dans le cadre de **la prochaine Fête du Livre, organisée les 1er et 2 février 2020.**

APRÈS-MIDI FESTIF POUR CROCUS BLANC

Le 30 novembre, Crocus Blanc organisait sa traditionnelle boum à la Salle des Fêtes. Un moment festif animé par l'association Les Jardins d'Alain. Les membres de l'association ont pu profiter d'une rétrospective, d'ateliers photo et maquillage et se restaurer dans une ambiance musicale.
Crocus Blanc œuvre depuis 2015 aux côtés des personnes en situation de handicap mental ou psychique et de leur famille.
Chaque année, l'association organise diverses actions et animations comme le « Croc'DON », destiné à financer ses activités et sorties.

Grazie

Dimanche 1er décembre, l'AFFI (Association France Friul Italie) a organisé son 16e gala à la Salle des Fêtes. Après un délicieux repas de fête, les 120 convives ont profité d'un spectacle humoristique et d'un DJ ; ils ont enflammé la piste de danse. Une belle journée conviviale qui vient clôturer l'année en beauté.

À venir

> Jeudi 19 décembre
L'Association Domontoise Franco-Polonaise (ADFP) organise une soirée conviviale d'initiation à la langue polonaise à 20h, Salle Victor Basch 1, 11 rue de la Mairie.
Tél : 07 68 63 64 59

> Vendredi 20 décembre
Le CCFM vous propose un Concert à la Philharmonie de Paris.
andre.dohollou@wanadoo.fr

> Jeudi 9 janvier
Le Club Féminin organise deux visites guidées de l'exposition Degas au Musée d'Orsay à 10h45 et 14h45.
Tél : 06 24 38 80 87

> Vendredi 10 janvier
Le CCFM vous propose une soirée concert « *Brassens à ma sauce* » au Théâtre Silvia Monfort à Saint-Brice-sous-Forêt.
andre.dohollou@wanadoo.fr

LA VILLE RECRUTE

UN AGENT DE MAÎTRISE, ADJOINT(E) AUX ESPACES VERTS

Au sein de la Direction des Services techniques, vous serez en charge de :

• La maîtrise de la technique paysagère (préparation et organisation des chantiers...),

• La gestion et l'élaboration des documents prévisionnels (études techniques avant devis, aide à la décision, marchés...) et d'encadrer, gérer et animer une équipe de 10 personnes.

Compétences exigées :
Issu(e) d'une formation dans le domaine des espaces verts, vous maîtrisez les techniques horticoles ainsi que les techniques de l'entretien et du fleurissement. Avec le goût du travail en équipe, idéalement vous possédez le sens de l'initiative et savez gérer des plannings.

Permis B indispensable
Astreintes (semaine et week-end)

Poste à pourvoir au 2 janvier 2020

ÉLECTRICIEN POLYVALENT

Sous l'autorité du responsable de la régie municipale, vos principales missions seront :
• Exécuter le plan de maintenance des installations électriques du patrimoine communal (dépannages...),
• Réaliser des chantiers de création et de réhabilitation d'installations de courant fort/faible,
• Préparer et réaliser les installations nécessaires aux manifestations municipales (Foire...),
• Participations ponctuelles aux activités de manutention de la régie municipale,
• Participations aux astreintes techniques.

Compétences exigées :
• Diplôme dans le domaine électrique (CAP minimum),
• Habilitations B1, B2, BR, BC, BE,
• Connaissance des réglementations ERP,
• Sens de l'organisation et du travail en équipe,
• Permis B.

Rémunération :
• Rémunération statutaire,
• Régime indemnitaire.

ANIMATEURS(TRICES) ACM

Pour la période scolaire 2019/2020, vous serez en charge de :
• L'accueil, la sécurité et l'animation de groupe d'enfants en activités éducatives,
• La participation à l'encadrement des enfants pendant l'interclasse du midi (11h30/13h30), des temps périscolaires et extrascolaires (7h/8h20 ; 16h30/19h).

Vous pourriez être amené(e) en sus des missions susvisées à :
• Assister à des réunions de travail avec les équipes d'animation,
• Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des projets périscolaires,
• Assurer l'ensemble des missions durant le temps périscolaire, les mercredis et les vacances scolaires.

Vous disposez de connaissances dans l'animation de l'enfant en structure d'accueil collectif de mineurs.

Spécificités du poste :
• Contrat à durée déterminée

Retrouvez l'intégralité des annonces :
www.domont.fr
Adressez votre candidature à :
Monsieur le Maire
47, rue de la Mairie - BP 40001
95331 Domont Cedex
ou grh@domont.fr

Programme des activités seniors 2020

Vendredi 17 janvier
Galette des rois
14h30 - Salle des Fêtes
Venez déguster la galette des rois et danser au son de la musique de Laurent Ribaud. Si vous avez la chance de trouver la fève dorée, vous serez sacrés officiellement Reine et Roi de Domont !

Inscription du 6 au 10 janvier
01 39 35 55 39
animation@domont.fr
ou le mardi 7 janvier à partir de 14h

Service Animations Seniors - Tél : 01 39 35 55 39 - animation@domont.fr

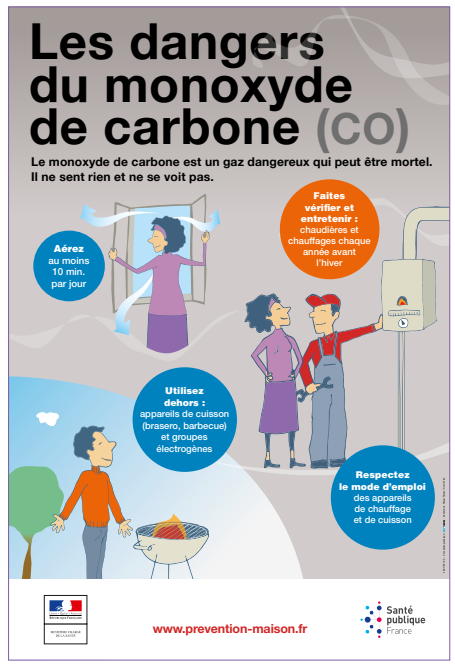

LES CONSEILS DE L'AVOCATE

LES INFRACTIONS ROUTIÈRES EN EUROPE

Grâce à un système d'échanges d'informations existant entre États membres de l'Union Européenne, les poursuites transfrontalières sur les principales infractions routières sont désormais possibles.

Ainsi, en cas d'infraction dans un pays étranger, vous encourez les mêmes sanctions que celles qui s'appliquent aux conducteurs du pays concerné.

Ces poursuites transfrontalières sont possibles pour 8 infractions :
- les excès de vitesse,
- le défaut du port de la ceinture de sécurité,
- le défaut du port du casque,
- le franchissement d'un feu rouge,
- la conduite en état d'ivresse,
- la conduite sous l'emprise de drogue,
- la circulation sur une voie interdite,
- l'usage illicite d'un téléphone portable (ou tout autre équipement) en conduisant.

Si vous êtes interpellé sur place, vous ferez l'objet des sanctions applicables par le pays concerné (ex. : paiement immédiat d'une amende, dépôt d'une caution, rétention ou suspension du permis, immobilisation du véhicule...). À défaut d'interpellation, un courrier vous sera adressé à votre domicile, rédigé en français et contenant le détail de l'infraction, les modalités de paiement de l'amende et les procédures de recours.

À savoir : les infractions commises à l'étranger par un automobiliste titulaire d'un permis français ne font l'objet d'aucun retrait de points.

Quel que soit le pays de votre destination, la prudence et le respect des règles de sécurité routière sont toujours de rigueur.

ME FERREIRA PITON

Les permanences des avocats se tiennent au Centre Communal d'Action Sociale 18, rue de la Mairie les 2e, 3e et 4e lundis de chaque mois. Renseignements au 01 34 39 19 00

La Bronchiolite...

Qu'est-ce que la bronchiolite ?
C'est une maladie virale qui touche le système respiratoire. Elle peut débuter comme un rhume puis rapidement provoquer des signes de difficultés respiratoires :
· Respiration sifflante
· Bébé qui ne boit plus son lait
· Fatigue
· Toux sèche au début puis grasse

Le réseau bronchiolite d'Île-de-France a mis en place un standard téléphonique jusqu'au dimanche 16 février 2020, permettant aux nourrissons atteints de bronchiolite d'être pris en charge rapidement sans interruption de soins pendant la période des fêtes ou des vacances.

Des médecins libéraux assurent des consultations 7/7j, de 9h à 23h et des kinésithérapeutes libéraux sont disponibles dans leur cabinet les samedis, dimanches et jours fériés de 9h à 18h.

· Standard médecins : 0 820 800 880* (ouvert 7j/7 de 9h à 23h)

· Standard kinésithérapeutes : 0 820 820 603* (ouvert dès le vendredi et veille de jours fériés de 12h à 20h. Les samedis, dimanches et jours fériés de 9h à 18h)
(*Numéros Indigo 0,15 €/minute)

Renseignements :
http://www.reseau-bronchio.org

CARNET

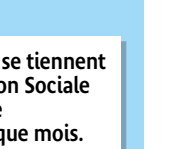

Naissances
Albane Quélo Bitan, Nowan Latouche, Naël Tabti, Muhammad Ubaid

Décès
Jean-Claude Maillard

LE DOMONTOIS
Mensuel d'informations locales et municipales de Domont
Mairie de Domont - BP 40001
47, rue de la Mairie 95331 Domont Cedex
Directeur de la publication : Frédéric Bourdin
Conception, rédaction, coordination, photos, réalisation : Agence RDVA – Domont (S. Brianchon, A. Porcu)
Service Communication – 01 39 35 55 04
Impression : RAS - 6, avenue des Tissonvilliers 95400 Villiers-le-Bel
Tirage : 8 500 exemplaires - Dépôt légal : décembre 2019